hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

îledeFrance

LETTRE D'INFO n°6

De juillet à septembre 2019

Aménagement RD 1

Clichy-la-Garenne » Levallois-Perret

© CD92 / Sennse-Badet

Après d'importants travaux consacrés à la réalisation du passage souterrain entre le pont-rail Michelet et le pont d'Asnières, l'aménagement de la RD1 est entré dans une nouvelle étape. Cette phase consiste à réaliser les travaux de voirie qui vont permettre de renouveler entièrement les voies de circulation. Dans la continuité de ces travaux, les piétons et les cyclistes bénéficieront de nouveaux espaces sur l'ensemble du parcours.

SOMMAIRE

Aménagements p.2 et 3

Zoom sur le chantier p.4

3 questions à Antoine Ilou, Ingénieur travaux chez Eurovia p.5

En bref p.6

Chiffres clés

1,7 à 2,5 m
de largeur de pistes cyclables

2,0 à 2,5 m
de largeur de trottoirs

27,4 M€
consacrés aux travaux,

dont

5,9 M€
pour la voirie (chaussées, trottoirs et pistes cyclables)

AMÉNAGEMENTS

Les aménagements de la voirie se poursuivent

Ce chantier d'envergure s'étend entre la rue Jules Guesde et la rue Paul Dupont.
La réalisation de la chaussée et des trottoirs sur la partie ville du chantier est maintenant terminée. Constituée de différentes couches de matériaux, la structure de la chaussée routière va résister à diverses sollicitations, notamment celles dues au trafic. En conséquence, des travaux routiers plus durables sur ces voiries ont été effectués.

Il reste encore à mettre en œuvre la couche de roulement sous forme d'enrobés acoustiques spécifiques, afin de réduire le bruit généré par le contact entre les pneumatiques et la chaussée.
Les travaux de voirie vont désormais se poursuivre côté Seine.

Le saviez-vous ?

Pour les voies circulées, une politique d'investissement relativement lourde est retenue pour permettre de réduire d'autant le coût de l'entretien futur.

Par ailleurs, le partage des usages et la prise en compte des piétons et des cyclistes ont été intégrés dès la conception du projet d'aménagement de la RD1. A terme, la création d'un itinéraire de circulation douce et l'aménagement conjoint des quais et des berges vont transformer le paysage urbain.

ZOOM SUR LE CHANTIER

La réalisation du génie civil du passage souterrain est terminée sur la partie ouest. La deuxième phase de travaux a maintenant débuté sur la partie est. Les chaussées et trottoirs côté Seine, ainsi que la reconstitution des murs de soutènement du quai de Clichy de part et d'autre du pont d'Asnières vont commencer en juillet.

Quels changements pendant les travaux ?

Les emprises chantier basculent en juillet pour poursuivre les aménagements. Des modifications de circulation sont à prévoir au carrefour du Pont d'Asnières et feront l'objet d'un affichage et d'une signalétique spécifiques afin de faciliter la circulation. Les cheminements piétons seront maintenus dans la configuration actuelle.

Plan d'aménagement de la future RD1 Jules Guesde « » rue Médéric

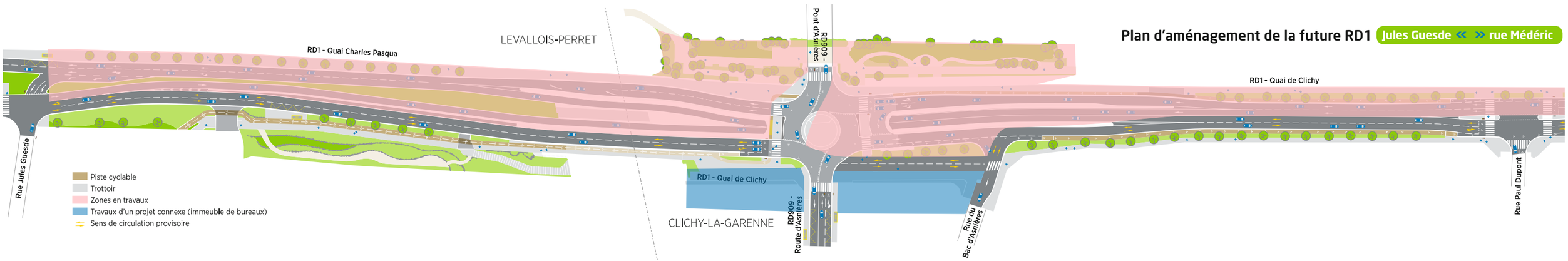

3 QUESTIONS À...

Antoine Ilou

Ingénieur travaux chez Eurovia

La dernière étape du chantier prévoit la pose d'enrobés phoniques sur la voirie, afin de lutter contre les nuisances sonores. En quoi consiste cette technique ?

Les enrobés phoniques sont composés d'un mélange de gravillons et de bitume qui constituent un revêtement de 4 cm d'épaisseur. C'est une réelle innovation technologique, dont le dosage des deux composants va permettre de définir la portée de l'enrobé.

Quelle est leur niveau d'efficacité ?

Ils permettent d'obtenir une réduction significative des nuisances sonores causées par le frottement des pneus sur la chaussée, qui constituent la principale source de bruit. En atténuant ce bruit de roulement, les enrobés phoniques diminuent considérablement le niveau des décibels.

Comment va se dérouler cette phase sur le chantier de la RD1 ?

Ces travaux interviennent à la toute fin du chantier, après les différentes étapes de réalisation complète des voiries. La pose s'étendra sur la totalité des voies et afin de réaliser cet équipement, nous prévoyons une semaine de travaux.

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

îledeFrance

EN BREF

Les grandes étapes du projet

2007 — CONCERTATION
Une phase de concertation a été menée pour recueillir les avis des riverains. Après l'adoption du bilan de la concertation, le Département des Hauts-de-Seine a autorisé le lancement de l'enquête publique.

2010 — DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE
Suite à l'enquête publique, le projet a été déclaré d'utilité publique par le Préfet.

2012-2016 — TRAVAUX CONNEXES
Travaux d'élargissement du pont-rail Michelet.

2017-2018 — TRAVAUX
Travaux de déviation des réseaux concessionnaires (eau, électricité, gaz, assainissement, télécommunications...).

2018-2020 — TRAVAUX
1ère phase des travaux de la voirie.

2024-2025 — TRAVAUX
2e phase des travaux de la voirie.

Les acteurs du projet

- **Le Département des Hauts-de-Seine finance à hauteur de 16 M€,** en qualité de maître d'ouvrage, l'aménagement des quais de la RD1.
- **La Région Île-de-France finance 11,4 M€** représentant 50 % du montant des travaux d'aménagement dans le cadre du plan anti-bouchons.

Le budget

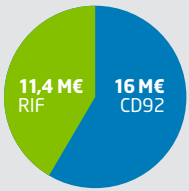

Financement du projet d'aménagement de la RD 1

la Région

le Département

Les chiffres clés du projet

Un trafic important avec **26 000** véhicules par jour

Un budget de **27,4 M€** pour les travaux de la 1ère phase

Un tracé de **1,2 km**

Une question ou une remarque sur le chantier ? Ecrivez à l'adresse mobilités.cd92@hauts-de-seine.fr
Retrouvez toute l'actualité du projet sur notre site www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd1/

sennse • 15349

Cette lettre d'information est une édition du conseil départemental des Hauts-de-Seine. Conseil, conception, rédaction et mise en page : Sennse - Directeur de rédaction : Sylvain Planche, Chargé d'Opérations au conseil départemental des Hauts-de-Seine - Crédits photos : CD92 / Studiography